

Objet : Campagne de collecte solde Taxe d'Apprentissage

Madame, Monsieur,

La formation technologique et professionnelle des élèves que vous recruterez constitue un atout majeur pour les entreprises. Le Lycée Sainte Famille Saintonge forme des jeunes dans les domaines du bâtiment et de la construction. Notre objectif est de fournir à tous nos élèves des outils pédagogiques performants afin de favoriser leur future insertion professionnelle, en adéquation avec le marché de l'emploi.

A l'approche de la fin d'année scolaire, échéances fixées par la loi pour affecter le solde de la taxe d'apprentissage, nous nous permettons de vous solliciter.

Le solde de la taxe d'apprentissage dû par les entreprises représente un complément de revenus indispensable pour l'investissement dans de nouveaux matériels pédagogiques pour nos élèves. Grâce à la collecte des années précédentes, nous avons notamment pu acheter une imprimante 3D et une machine à découpe laser.

Aussi Madame, Monsieur, nous serions heureux que vous souteniez les apprenants de notre établissement.

Il n'y a aucun paiement à faire car il a été effectué lors de votre DSN d'avril à la caisse des dépôts et consignations. Vous devez affecter votre solde de taxe d'apprentissage (0,09% de la masse salariale) sur SOLTEA via votre compte Net-entreprises :

- au **Lycée général et technologique Sainte Famille Saintonge** code **UIA 0331556M**
 - o BTS BATIMENT
 - o BTS MANAGEMENT ECONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION

- au **Lycée professionnel Sainte Famille Saintonge** code **UIA 0332496J**
 - o CAP INTERVENTION EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BATIMENTS
 - o BAC PRO METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES
 - o BAC PRO INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET ENERGIES RENOUVELABLES
 - o BAC PRO TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT OPTION A : ETUDES ET ECONOMIE

Nous vous remercions par avance de votre confiance et de votre soutien, bien cordialement.

**C. Dion-Lamant,
Chef d'établissement.**